



PRÉFET DU VAR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires et de la mer du Var Service Eau et Biodiversité

Toulon, le 08 avril 2021

Service Eau et Biodiversité

Sylvie FANTIN

Chargée de mission environnement

Tél : 04 94 46 82 44

Courriel : sylvie.fantin@var.gouv.fr

Note de présentation

Établie au titre de l'article L.123-19-2 du Code de l'Environnement
dans le cadre de la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7
de la charte de l'environnement.

Dossier présenté
Objet : demande de dérogation à l'interdiction de destruction d'habitat d'espèces animales protégées définie à l'article L.411-2 du code de l'environnement
Motif(s) : pour procéder ou faire procéder sur le territoire des communes de Cuers et Pierrefeu à la destruction/effarouchement de l'espèce protégée d'oiseaux Choucas des tours (<i>Corvus monedula</i> Linnaeus, 1758) - prélèvement de 8 individus pour les années 2021 à 2025 inclus
Demandeur : atelier industriel aéronautique (AIA) de Cuers-Pierrefeu
Pièce(s) associée(s) produite(s) par le demandeur : 1CERFA+dossier de demande+certifications fauconniers

Contexte
Le Choucas des tours est une espèce protégée sur l'ensemble du territoire français. En conséquence, le demandeur doit être habilité à détruire à titre dérogatoire cette espèce.
Objectif(s)
La demande vise à permettre la destruction/effarouchement de 8 individus pour raison de sécurité aérienne et sanitaire.
Avis
sécurité publique et aérienne : avis du Conseil National de la Protection de la Nature non requis
Modalités de consultation
Le dossier de demande de dérogation ainsi que le projet de décision sont mis à la consultation du public sur le site Internet des services de l'Etat : www.var.gouv.fr Les observations sur le dossier de demande peuvent être communiquées : <ul style="list-style-type: none">• par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-biodiv@var.gouv.fr• par courrier à la Préfecture du Var – DDTM83/SEBIO/Environnement à l'adresse ci-dessous indiquée

Dates de la consultation	
Début de la consultation : 15 avril 2021	Fin de la consultation : 06 mai 2021 inclus

Adresse postale : Préfecture – DDTM – service eau et biodiversité – mission environnement - CS 31 209 - 83070 TOULON CEDEX
Accueil du public : 244 avenue de l'infanterie de marine à Toulon face aux pompiers
Téléphone 04 94 46 83 83
Courriel : ddtm-biodiv@var.gouv.fr
www.var.gouv.fr